



REMBOURSEMENT DES FRAIS ANNEXES DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

BAREME 2017 (critères susceptibles d'être modifiés)

Hébergement

Frais d'hôtel * (Paris, DOM, Etranger)	80€ TTC	Forfait Séminaire (Paris)	195€ TTC
Frais d'hôtel (Province)	75€ TTC	Forfait Séminaire (Province)	156€ TTC
Frais de repas (par personne / hors de petit-déjeuner)	19€ TTC		

*Petit déjeuner compris

Ces tarifs sont des plafonds

Transport

VOITURE : indemnités kilométriques = 0.44€/km HT
(prise en charge aller/retour limitée à 500km)

AVION/TRAIN : remboursement sur la base des frais réels selon accord préalable d'AGEFOS PME

AGEFOS PME vous simplifie la formation

- Sauf contre-indication, il n'est pas nécessaire de nous transmettre les justificatifs. Conservez-les pour les produire en cas de contrôle sauf dans le cas de dossiers cofinancés par l'Etat ou le FSE où nous devons impérativement les fournir.
- Les salaires seront pris en compte sur la base des salaires et charges horaires réels de l'entreprise.
- Les frais annexes sont assujettis à la TVA.

Plus d'informations sur notre site internet : www.agefos-pme-occitanie.com

Contactez notre pôle de gestion à Toulouse : 05 62 26 83 26